

Le président fait la lecture du rapport annuel sur les opérations du bureau de direction et sur l'état des finances de la Corporation, pendant les douze mois expirés au 31 mars dernier. (Appendice A).

Après la lecture du rapport, le président attire de nouveau l'attention des membres sur les avantages qu'ils pourraient retirer de la publication d'adresses d'affaires dans ce rapport annuel, qui est maintenant plus répandu qu'il ne l'a été par le passé. C'est un moyen pour les arpenteurs de se faire connaître, non seulement du public, et des confrères dans les autres provinces, avec lesquels on échange le rapport, mais encore des manufacturiers d'instruments d'arpentage dans le Dominion et dans les États voisins.

Le président fait la lecture de l'état général des recettes et des dépenses pendant la dernière année fiscale. (Appendice B).

Il est proposé par M. John Bignell, appuyé par M. Ern. H. N. Piton, et résolu :

Que l'adresse qui vient d'être lue par le président et qui contient le rapport sur les opérations du bureau de direction pendant l'année fiscale expirée le 31 mars 1896 ; ainsi que l'état général des recettes et des dépenses, soumis par le secrétaire-trésorier pour la même période, soient approuvés, et qu'ils soient publiés dans le rapport annuel pour l'information des membres de la Corporation.

Il est proposé par M. D. C. Morency, appuyé par M. P. Gosselin, et résolu :

Que c'est avec la plus profonde douleur que nous apprenons la mort de nos confrères Messieurs Bolton Magrath, John Neilson, Michael Mitchell, et Félix Farnan, et nous prions le président de vouloir bien offrir aux familles de ces arpenteurs décédés l'expression de la plus sympathique condoléance de la part des membres de notre Corporation.

M. D. C. Morency attire l'attention des membres sur le nombre inusité des confrères qui sont décédés dans le cours de la présente année. La plupart d'entre eux, il est vrai, étaient arrivés à la maturité de l'âge, et avaient déjà fourni une longue carrière dans l'exercice d'une profession dont les devoirs ne sont pas de nature à prolonger l'existence de ses membres. Mais il est à espérer que la mort ne sévira pas tous les ans avec autant de rigueur parmi les arpenteurs.

Le président informe l'assemblée que trois membres de la Corporation se sont engagés à écrire des *mémoires* sur différents sujets con-